

**RECOMMANDATIONS AUX PROFESSIONNELS DE
SANTÉ POUR L'UTILISATION PARTAGÉE DES
LECTEURS DE GLYCEMIE**

Mise à jour du 06/01/2003

L'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé a été informée d'un cas de transmission du virus de l'hépatite C potentiellement lié à l'utilisation d'un lecteur de glycémie dans un service de soins. Il ne s'agit pas d'une contamination par auto-piqueur comme décrite antérieurement mais d'une possible contamination par contact direct avec le lecteur de glycémie lorsque celui-ci est utilisé pour plusieurs patients (usage partagé).

Les précautions suivantes sont à respecter pour l'usage partagé :

- 1- utiliser uniquement les lecteurs de glycémie pour lesquels l'usage partagé est revendiqué par le fabricant,
- 2- respecter les protocoles opératoires spécifiques pour l'usage partagé décrits dans les manuels d'utilisation, en particulier toujours déposer l'échantillon sanguin sur une bandelette ou une partie de bandelette située à l'extérieur du lecteur,
- 3- prendre des précautions particulières après la lecture de la glycémie pour le retrait des bandelettes par le personnel soignant afin d'éviter tout risque d'accident d'exposition au sang,
- 4- mettre en place une procédure de nettoyage quotidien des lecteurs de glycémie,
- 5- utiliser dans les secteurs d'éducation des patients diabétiques des solutions de contrôles en lieu et place d'échantillons sanguins pour la familiarisation au maniement des lecteurs.

Par ailleurs, les lecteurs de glycémie mis à disposition des patients comme par exemple le prêt pour l'autosurveillance du diabète gestationnel ne doivent pas être utilisés successivement pour plusieurs patients.

Renseignements complémentaires :

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le 01.55.87.42.81 ou le 01.55.87.42.61